

[Accueil](#)

[Territoire](#)

[Animaux](#)

Service dédié à la condition animale

# Service dédié à la condition animale

---

À Lorient, comme ailleurs, les habitants ne sont pas qu'humains. Les animaux ont aussi leur place, avec des espaces réservés, des droits et quelques devoirs pour leurs maîtres. Il importe donc de prendre en compte le bien-être animal, dans le respect de tous.

La Ville met en place un **service dédié à l'écoute**, à l'accompagnement et au suivi des doléances de Lorientais sur cette question.

Un contact téléphonique et une adresse électronique

L'objectif ? Informer les propriétaires d'animaux mais également à tous les habitants sur les services existants, répondre à leurs interrogations et leur livrer des conseils pratiques de

tout type.

Quelques exemples : qui contacter pour signaler les situations de maltraitance, de nuisances ou de dangerosité ? Quelle est la réglementation pour les chiens dangereux, les chats errants ? Quels sont les espaces publics autorisés aux chiens ? Comment améliorer le bien-être des animaux ? Quelles associations recherchent des bénévoles ? Où sont les canisettes ?

Permanence téléphonique du lundi au vendredi au **02 97 02 22 74**. Ce numéro prend aussi des messages sur un répondeur en cas d'absence. Vous pouvez aussi laisser un message à tout moment sur [conditionanimale@lorient.bzh](mailto:conditionanimale@lorient.bzh)

## D'autres projets pour le mandat

Des actions liées à la condition animale vont s'inscrire de manière transversale dans l'ensemble des politiques publiques : voirie, enfance, hygiène salubrité, animations, transports publics...

Parmi les projets, un jardin du souvenir qui permet aux propriétaires de rendre hommage à leurs animaux disparus (ouvert en janvier 2023), un grand espace canin

dans le quartier Chaigneau (ouvert en juillet 2023), une journée du "chien dans la ville" (première édition en 2023)

La Ville travaille aussi en étroite collaboration avec les associations de protection animale, la fourrière, les cabinets vétérinaires.

Par cette démarche transversale et partenariale, il est question d'offrir un cadre agréable aux animaux en ville, en garantissant la qualité de vie de tous les riverains.